

MODALITES D'INSERTION DES MIGRANTS ALGERIENS DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

Abdellatif BENOURED
Université d'Alger 3

Résumé

Cet article se place sur un terrain empirique et entend mettre à contribution les données des enquêtes emplois réalisées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) entre 2005-2008, afin de dégager les profils des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur qui répondent le mieux aux exigences du marché français. Nos résultats font ressortir que (1) les diplômés des filières scientifiques et économiques; (2) les personnes dotées de compétences initiales; (3) les Algériens sortants des universités françaises; (4) les migrants disposant d'une expérience professionnelle, sont les plus adaptés à l'accès à l'emploi.

Abstract

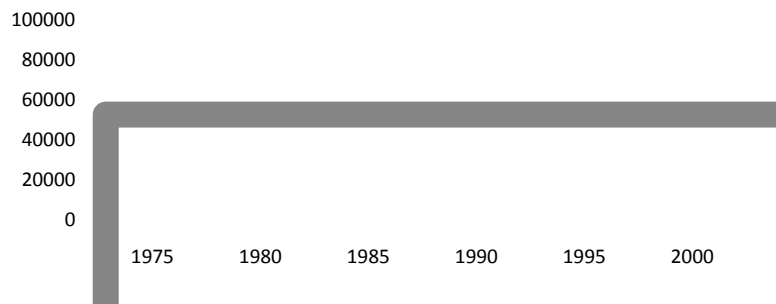
This article uses the investigations data on employment done between 2005-2008 by INSEE in order to release the profiles of the qualified Algerian migrants who best fulfill the requirements of the French market. Our results showed that (1) the graduates from scientific and economic fields ;(2) people with initial competences;(3) the graduates from French universities;(4) the migrants with professional experience, are more adapted to access to employment. The implications of these results will be more contributive if the public policies of control of the risks of discrimination were effective.

INTRODUCTION

La migration des personnes qualifiées est désormais, plus qu'elle ne l'était avant ces dernières années, au cœur des débats politiques et économiques tant au niveau des instances internationales que des pays d'accueil et d'origine. Même des chercheurs de différentes disciplines scientifiques ont aussi accordé un grand intérêt à ce phénomène à travers les effets produits sur les pays de départ et les impacts sur les pays de destination. Selon l'Organisation des Nations Unies¹ ce mouvement de personnes est passé de 12,5 millions en 1990 à 20,5 millions en 2000, soit un accroissement de l'ordre de 800.000 individus par année.

D'après ces données, tous les pays sont concernés par l'expatriation de leur capital humain instruit, que ce soit des pays d'immigration, de transit ou d'émigration. L'Algérie n'échappe pas à ce phénomène, les données font état d'un effectif avoisinant les 80.000 personnes, pour l'année 2000 (Figure N°01). Les premières vagues remontent à la période postindépendance lorsque des étudiants boursiers, partis étudier à l'étranger, ont choisi de rester après la fin de leurs études. Mais sa montée en puissance date de la période de la crise économique, articulée autour des plans d'ajustements structurels et de la crise politique qui ont sévèrement touché le pays, au cours des années 1990.

Figure N°01 : Evolution du stock des migrants algériens issus de l'enseignement universitaire dans les six grands pays de l'OCDE



Source : Banque mondiale

Les motifs de départ sont attribués à de multiples facteurs. Nous y trouvons d'une part des facteurs liés à la situation économique, politique, sociale et culturelle de l'Algérie qui les "poussent" à l'immigration et d'autre part des facteurs qui prévalent au niveau des pays de destination qui les "attirent" à tenter un projet migratoire.

Cependant, malgré l'importance et la pertinence de ce phénomène qui est la mobilité internationale des personnes qualifiées, les publications académiques en Algérie restent relatives, voire inexistantes, comparativement à celles faites dans certains pays du bassin méditerranéen² pour ne citer que ceux-là. La raison principale réside principalement dans la non disponibilité d'un système d'information national fiable permettant de mesurer l'importance de ce phénomène émergeant dans ses multiples aspects et dans la pluralité de ses implications. Même les fichiers administratifs se trouvant au niveau de nos services consulaires ne reflètent pas la réalité de ce fléau et sont parfois inaccessibles aux traitements académiques.

¹Docquier, Frédéric, et Abdeslam Marfouk. 2004. "Measuring the International Mobility of Skilled Workers (1990-2000) – Release 1,0." Document de travail de recherche stratégique N° 3381. Washington D.C.

²voire les publications de CARIM. www.carim.org

Les quelques travaux entrepris pour illustrer l'importance numérique de ce fleau et les facteurs qui le déterminent (Labdellaoui, 2009 ; Khelifaoui, 2006 ; Boukha-Hassen, 2010) se sont basés sur les données des pays d'accueil ou des instances internationales³.

Seulement, au-delà de ces approches quantitatives, toute la problématique relationnelle entre la migration de compétence et le marché du travail des pays d'accueil n'a pas fait l'objet d'études alors qu'elle constitue le point angulaire pour la compréhension à la fois de leur état professionnel à l'étranger, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en termes de chômage, de discrimination ou de déclassement.

C'est à ces aspects que cette contribution se penche pour combler ce déficit dans ce domaine de connaissance. Elle visera à répondre aux questions suivantes :

- Les compétences algériennes tirent-elles bénéfice de leur mobilité à l'étranger en termes d'employabilité? ou trouvent-elles leur espoir vain?
- Subissent-ils des aléas de la discrimination à l'embauche comparativement aux autres migrants ?
- Les emplois qu'ils occupent sont-ils en adéquation avec leur qualification? Ou sommes-nous dans une situation de sous utilisation des compétences acquises?
- Et enfin le choix d'opter pour l'acquisition de la nationalité étrangère est un gage de réussite?

Pour mener à bien cette étude, on a fait référence à un cas précis de la migration algérienne à savoir celle dirigée vers la France. Ce choix géographique est implicitement lié à la disponibilité des données et du constat que la majorité de nos diplômés algériens résident dans ce pays.

Ce papier est organisé de la manière suivante : La première section présente brièvement une définition des concepts utilisés ainsi que la source de données suivie d'une présentation succincte des caractéristiques socio démographiques de la population étudiée. La deuxième section met en évidence leur situation professionnelle à partir des indicateurs de marché. La troisième section consiste à tester empiriquement au moyen d'un modèle économétrique les variables explicatives qui contribuent à l'augmentation de la probabilité de trouver un emploi. La quatrième section traite des situations de discrimination que rencontrent les migrants algériens sur le marché du travail. Et enfin, une synthèse des résultats obtenus.

section 1 : Données et caractéristiques sociodémographiques.

1.1: Définitions

Il convient de signaler que la mobilité des personnes qualifiées est une migration difficile à cerner. De multiples appellations sont utilisées pour cerner ce phénomène. Les plus utilisées dans la littérature se résument à "fuite de cerveaux", "mobilités des personnes hautement qualifiées", "mobilités des compétences" et "mobilité des talents"... Pour notre cas d'études, nous avons limité notre champ d'analyse de la manière suivante :

- est considéré comme migrant tout algérien né en Algérie et vivant à l'étranger quelle que soit sa nationalité actuelle (algérienne ou française par acquisition).
- est considéré comme migrant qualifié, toute personne titulaire d'un diplôme universitaire.

1.2: Données

L'étude fait référence aux enquêtes emplois menées par l'INSEE de 2005 à 2008. Le choix de ces bases de données est triplement motivé. Elles permettent à la fois d'identifier le stock des migrants algériens titulaires d'un diplôme universitaire vivant en France, de

³Base de données DIOD de l'OCDE

connaître les données détaillées de leurs caractéristiques sociodémographiques et de suivre leur traçabilité professionnelle en termes d'emploi.

1.3 Caractéristiques socio démographiques de la population étudiée

1.3.1 Genre

Si jadis, la prédominance masculine était prononcée, ces dernières années, leur présence est moins observée (Tableau N°01). La différence de genre est presque négligeable, le taux de présence des femmes se situe aux alentours de 45% en moyenne. Deux facteurs expliquent cette situation : la politique de regroupement familiale, menée par la France en faveur des migrants désirant ramener leur épouse d'Algérie et l'envie des femmes de tenter une expérience migratoire après la fin de leur cursus universitaires en Algérie.

Tableau N°01 : Evolution du nombre de migrants algériens titulaires d'un diplôme universitaire

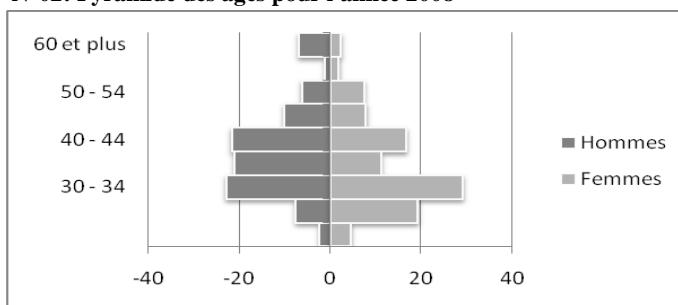
Années	Migrants algériens qualifiés
2005	76.747
Dont femmes	35.529
2006	76.852
Dont femmes	30.936
2007	76.017
Dont femmes	30.602
2008	73.736
Dont femmes	32.262

Source : calcul de l'auteur

1.3.2 Age

Selon les données de 2008, ce sont les personnes du groupe d'âge [30 à 34 ans], correspondant aux jeunes actifs, qui sont largement majoritaires. Ils dépassent notamment les personnes actives des tranches d'âge [39-35 ans] et [40 – 44 ans] qui arrivent respectivement en seconde position.

Figure N°02: Pyramide des âges pour l'année 2008



source : Enquête INSEE, Année 2008

Cette concentration en âge actif indique que nous sommes en présence d'une migration de travail. Si le sommet de la pyramide des âges chez les femmes est très effilé, en raison de la faible proportion des femmes âgées, cette dernière s'élargit au niveau de la base. Comparativement aux hommes, la population des moins de trente ans affiche une prédominance des femmes. Cette situation illustre la forte proportion des jeunes femmes qui tentent leur projet migratoire dès leur jeune âge.

1.3.3 Diplôme

Modalités d'insertion des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur en France.

En termes de niveau des diplômes, la structure entre les niveaux est presque identique au cours de la période d'études. Les diplômés du second cycle sont largement dominants, suivis de ceux du premier cycle dont leur effectif avoisine le tiers de l'ensemble des effectifs (Tableau N°02).

Tableau N°02 : Evolution du niveau du diplôme en %

Niveau du diplôme	2005	2006	2007	2008
1 cycle	31,7	28,9	36,6	30,6
2 cycle	48,3	48,2	40,5	49,9
3 cycle	11,4	14,7	11,1	12,5
Docteur en Médecine	8,52	8,1	11,5	6,9

source : Enquête INSEE

En faisant la distinction entre les diplômés issus de l'université algérienne et ceux des universités françaises, l'on constate, à l'exception de l'année 2005, que les sortants des universités algériennes sont plus présents pour les diplômés du premier et second cycle ainsi que pour les médecins. Quant au troisième cycle, la primauté est observée pour les universités françaises (Tableau N°03). Ce constat nous laisse présumer que la grande majorité de nos diplômés quittent le pays à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail alors qu'une partie d'entre eux préfèrent se doter d'un diplôme de troisième cycle en vue d'améliorer leur performance sur le marché du travail.

Tableau N°03 : Pays d'obtention du diplôme selon leur niveau du diplôme en %

Nature du diplôme		2005	2006	2007	2008
1 cycle	Algérie	54.81	62.90	56.55	58.73
	France	45.19	37.10	43.45	41.27
2 cycle	Algérie	51.76	47.46	53.24	50.10
	France				
3 cycle	Algérie	7.07	26.02	18.62	32.08
	France	92.93	73.98	81.38	67.92
Docteur en médecine	Algérie	34.74	57.25	78.39	58.78
	France	53.91	42.75	21.61	41.22

source : Enquête Emploi INSEE

1.3.4 Spécialité de formation

S'agissant des spécialités d'études, nous observons une large diversité. On retrouve des diplômés des filières littéraires, scientifiques et technologiques, avec une prédominance des spécialités de sciences humaines et sociales (33% en moyenne) suivie, de manière moindre, des spécialités de technologie (28%) et de sciences médicales (20%). Cette situation reproduit en quelque sorte la structure des effectifs sortants des universités algériennes où l'on retrouve le nombre important de sortants au sein des filières de science humaine et sociale suivi par celles de technologie et de médecine.

Avec plus de détails, on observe la prédominance de la spécialité médecine et paramédicale suivie, de manière moindre, des spécialités de sciences économiques, d'informatique, d'électronique, de langues vivantes et de génie civil. En revanche, les diplômés des spécialités de sciences juridiques et sciences sociales sont moins représentés.

Cette structure de départ s'appuie en grande partie à deux facteurs:

- aux réseaux transnationaux, communautaires et professionnels qu'entretiennent les prétendants au départ avec les diplômés de la filière déjà installés en France qui les alimentent en information sur les opportunités de travail.

- Comme elle pourrait s'appuyer aussi sur des cas de sous emploi dans certains postes de travail.

Tableau N°04 : Evolution des spécialités selon l'année de l'enquête

Spécialités	2005	2006	2006	2008
Sciences exactes	7.910	7.535	2.176	3.832
Sciences de la vie et de la terre	5.232	5.909	4.842	5.572
Sciences fondamentales et de la vie	13.142	13.444	7.018	9.404
Sciences économiques	10.275	12.627	10.140	12.334
Sciences juridiques et politique	6.675	4.933	5.097	5.006
Sciences sociales	4.248	2.983	1.629	2.510
Langues vivantes	5.464	3.162	7.940	6.094
Autres sciences humaines	3.059	1.679	931	2.885
Sciences humaines et sociales	29.721	25.384	25.737	28.829
Electronique	2.118	6.236	5.856	3.863
Informatique	5.393	6.462	5.768	5.932
Mécanique	674	970	3.090	2.288
Génie civil et bâtiment	4.331	5.075	3.509	6.556
Autres sciences de l'ingénieur	4.451	4.052	3.782	2.708
Sciences technologiques	16.967	22.795	22.005	21.347
Médecin et paramédicale	12.220	10.192	12.845	10.589
Autres spécialités	4.314	1.679	5.978	3.006
Sciences médicales	16.534	11.871	18.823	13.595
TOTAL	76.747	76.852	76.017	73.736

source : Enquête INSEE

Section 2 : situation en matière d'emploi

L'analyse qui précède donne une vue d'ensemble de la situation sur le marché du travail. Elle s'intéresse sur l'évolution du taux d'emploi et la qualité d'emploi.

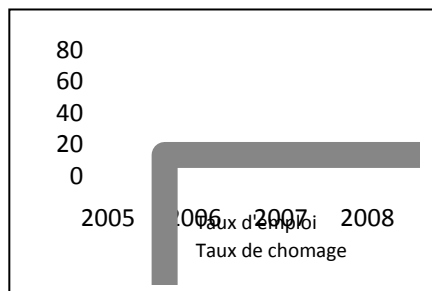
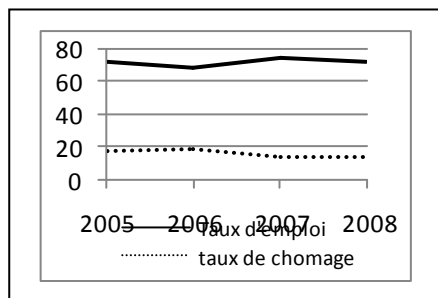
2.1 Taux d'emploi

Globalement le taux d'emploi des Algériens, hommes et femmes confondus, a connu une amélioration d'année en année. En 2008 seuls 67,3% en âge de travailler étaient effectivement en emploi alors que 14,8 % en situation de chômage. La part des hommes occupant un emploi est systématiquement supérieure à celle des femmes. Cette situation répond à une logique beaucoup plus sociale qu'économique. Chez les Maghrébins, la responsabilité de gestion du ménage repose essentiellement sur l'homme et la participation de la femme intervient lorsque celadevient nécessaire.

Par ailleurs, les niveaux de chômage ne sont pas éloignés. A l'exception de l'année 2005, les taux de chômage avoisinent les 17%. Si ce taux tend à diminuer avec la durée de présence en France, il reste comme même très important à celui des Français.

Graphes N°03 : Evolution des taux d'emploiet chômage*** selon le genre**

hommes femmes



** taux d'emploi représente la proportion de la population totale qui occupe un emploi

*** taux de chômage indique le pourcentage des chômeurs dans la population active

2.2 Diagnostic des emplois occupés

2.2.1 Un déclassement professionnel

Les résultats précédents, montrent que les migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur ont des taux d'insertion supérieurs à la moyenne au sein de l'environnement professionnel français. Ce résultat corrobore avec la théorie du capital humain qui considère le diplôme comme un atout majeur pour une meilleure insertion sur le marché du travail. Il permet de réduire le risque de chômage, et de faciliter l'accès aux emplois les plus qualifiés et les mieux payés.

Pourtant, mesurer l'insertion sur le marché du travail seulement par le biais du taux d'emploi est actuellement discuté. Un tel questionnement semble d'autant plus légitime lorsqu'on sait que plusieurs migrants sortant du système universitaire occupent parfois des emplois qui ne correspondent guère à leur niveau d'études. Ceci nous amène à nous pencher sur la question du déclassement des migrants.

Pour déterminer le niveau de déclassement, nous avons opté une démarche normative qui repose sur la construction d'une grille de correspondance entre les niveaux de formation et la catégorie socio professionnelle. Elle considère la relation formation-emploi comme «normale » si le type d'emploi occupé est celui pour lequel la formation reçue a été conçue.

Pour déterminer l'indice de déclassement, nous avons choisi la table de correspondance établie par l'OCDE, dite manuel de cambella, qui se base sur le croisement de deux normes internationales: la CITE (classification internationale type de l'éducation) construite par l'UNESCO et la CIP (classification internationale type des professions) par le bureau international du travail (voir annexe 1).

Le tableau N°5 montre le taux de déclassement des algériens selon les années. Il en ressort que les compétences algériennes sont plus touchées par ce phénomène de déclassement. Toutes nationalités confondues, presque la moitié occupe des postes de travail qui ne sont pas en adéquation avec leur qualification. Ce déclassement touche essentiellement les diplômés ayant gardé la nationalité algérienne comparativement à ceux qui ont choisi la naturalisation.

Tableau N°05 : taux de déclassement dans les emplois.

Année	2005	2006	2007	2008
Taux de déclassement global	46.13	45.18	45.46	47.31
Selon la nationalité du migrant				
Algérienne	61.20	54.66	50.40	53.50
Naturalisé	36.96	35.67	39.30	41.21
Selon la durée de séjour				
Moins de trois ans	74.33	51.65	60.09	57.92
Plus de trois ans	43.02	45.16	41.37	45.97

Modalités d'insertion des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur en France.

Selon de lieu d'obtention du diplôme				
Algérie	62.91	57.38	49.89	66.90
France	33.85	36.37	40.89	28.39
Selon le domaine de formation				
Sciences humaines et sociales	60.35	53.34	57.89	57.74
Sciences technologiques	31.93	37.85	32.60	39.48
Selon la nature du diplôme				
Premier cycle	70.94	61.06	65.78	69.50
Second cycle (4 années de formation)	58.48	53.41	49.71	56.48
Second cycle (5 années de formation)	9.35	51.45	29.85	31.39
Troisième cycle	15.80	18.64	24.89	13.94
Docteur de santé	11.18	10.89	18.12	24.01

Source : enquête emploi INSEE

Pour ce qui du pays d'obtention du diplôme, les données indiquent qu'environ deux algériens sur trois ayant obtenu leur diplôme en Algérie sont déclassés en termes d'emploi alors que ceux diplômés de France courent moins de risque de l'être. Plusieurs facteurs peuvent concourir à l'explication de ce constat: problèmes de langue, inadéquation par rapport au besoin du marché français, méconnaissance des employeurs français de la valeur du diplôme algérien.

Ce constat est beaucoup plus amère chez les nouveaux migrants, puisque les premiers emplois occupés sont souvent de nature précaire et provisoire en attendant de trouver de trouver un emploi en adéquation avec ses aptitudes. Les données du tableau N° 05 révèlent que plus la période de séjour s'allonge plus le taux de déqualification diminue.

2.2.2: Nature de l'emploi

La très grande majorité des actifs occupent un poste de travail à temps complet (80%) contre 20% à temps partiel. Le travail salarié constitue le mode dominant d'insertion dans le marché du travail, il se situe au environ de 90% sans distinction de sexe. Quant à la nature de l'emploi, on remarque que l'ensemble des effectifs occupent des poste à contrat indéterminé.

Tableau N°06 : Niveau de participation au marché du travail.

	2005	2006	2007	2008
Temps de travail				
A temps complet	84.92	78.80	76.47	85.50
A temps partiel	12.85	19.8	18.95	11.06
Statut de la profession principale				
A son compte	9.87	10.63	11.17	11.10
Salarié	89.56	88.99	88.47	88.54
Aide familiale	0.57	0.38	0.36	0.36
Nature de L'Emploi				
CDI	79.30	90.10	79.66	82.11
CDD	19.30	6.63	14.04	13.97
Contrat d'intérim	1.40	3.28	4.49	1.45
Contrat d'apprentissage	0.00	0.00	1.81	0.00
Salaires mensuel moyen déclaré en Euro				
Chez les Algériens	2463.78	1885.17	1642.61	1735.86
Chez les Marocains	2213.50	1621.37	1906.08	2047.86
Chez les Tunisiens	1666.56	1655.48	1836.06	1731.79
Chez les Français	1990.53	2093.57	2121.24	2129.24

Source : enquête emploi INSEE

section 3. Les déterminants d'accès à l'emploi

L'étude des déterminants d'accès est réalisée en recourant à un modèle logistique. Cette modélisation est nécessaire à notre étude parce qu'elle permet de trouver « toutes choses

égales par ailleurs » les variables qui influencent les probabilités de trouver un emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

2.1 Méthode d'estimation

La variable dépendante est de type dichotomique : elle prend la valeur $Y = 1$ pour les individus occupant un emploi et $Y = 0$ pour un individu en situation de chômage ou d'inactivité.

$$Y_i = \begin{cases} 1 = Y_i^* = X_i\beta + u_i \\ 0 \quad \text{si non} \end{cases}$$

Y_i désigne la variable dépendante. avec $i = 1, 2, \dots, n$ où n est le nombre d'observations.

X_i désigne le vecteur k des caractéristiques de l'individu i qui déterminent l'accès à l'emploi.

β est le vecteur des K paramètres inconnus.

Et u_i représente l'erreur.

Dans ce contexte, le modèle logit (ou de régression logistique) constitue un choix approprié. De ce fait, la probabilité de l'événement s'écrit comme suit :

$$P(Y = 1) = \frac{e^{(X_i\beta)}}{(1 + e^{(X_i\beta)})}$$

3.1 choix des variables du modèle.

3.1.1 Variable dépendante (Y_i) : accès à l'emploi

Cette variable prend la forme dichotomique. La valeur 1 est donnée aux personnes occupant un emploi au moment de l'enquête alors que la valeur zéro est attribuée aux personnes en situation de chômage ou d'inactivité.

3.1.2 Variables indépendantes (X_i) :

Nous avons retenues deux (2) grandes catégories pour nos variables indépendantes. La première catégorie regroupe les caractéristiques sociodémographiques ou individuelles, en l'occurrence le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la nationalité et le milieu de résidence. La deuxième catégorie regroupe les caractéristiques de la formation donnée, en l'occurrence le niveau de formation, le domaine de formation, le pays de formation ainsi que l'expérience potentielle.

3.2 Résultats empiriques

Dans cette section, nous présenterons les résultats de nos régressions logistiques. Nous formulerons trois types de modèle. Le premier traitera des migrants disposant d'un diplôme dans les filières de sciences humaines et sociales, le second porte sur les sortants des filières scientifiques et techniques et le troisième, il regroupe l'ensemble des spécialités (Tableau N°07).

- Les hommes sont plus présents sur le marché du travail

Dans l'ensemble, toutes filières confondues, l'effet de la variable "sexe" sur la probabilité d'accéder à l'emploi est statistiquement très significatif. Ce résultat indique que les hommes ont une meilleure probabilité d'accès à l'emploi que les femmes. L'explication que l'on peut apporter à cette situation découle essentiellement du statut matrimonial des femmes pour lesquelles le mariage constitue un facteur de retrait de l'activité professionnelle, surtout si elles ont des enfants à charge. Par ailleurs la chance d'accès pour les hommes est plus marquée au niveau des filières scientifiques et techniques que celui des filières sciences humaines et sociales. Cette différence est probablement due à un nombre plus important des effectifs féminins dans les filières sciences humaines et sociales.

- une bonne insertion pour les filières scientifiques et techniques

Les diplômés de l'enseignement techniques ont plus de chance de trouver un emploi que ceux des filières sciences humaines et sociales. Les éléments majeurs constituant cette différence est expliquée par la langue d'enseignement différenciée entre les deux groupes de domaine ainsi que les opportunités d'emploi qu'offrent le marché d'emploi français pour les informaticiens, médecins et cadres de gestion.

- meilleure insertion pour les titulaires d'un diplôme de médecine, électronique, informatique et sciences économiques

Modalités d'insertion des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur en France.

Comme on pouvait s'y attendre, les filières retenues n'influencent pas de la même façon sur la probabilité d'être active occupée. Certaines d'entre elles augmentent cette probabilité de manière plus significative que d'autres. En effet, les diplômés des filières sciences médicales, électronique, informatique, génie civil augmentent substantiellement la probabilité d'insertion sur le marché de l'emploi alors que les diplômés des filières sciences de la vie et de la terre et de mécanique la diminuent.

Si on veut classer les opportunités d'accès à l'emploi, on trouve que les diplômés de la filière "Informatique" (rapport de chance=3,48) ont plus de chance que les autres filières de se trouver en emploi, suivi de ceux de la filière "Génie civil et bâtiment" (3,07), puis de la filière "sciences médicales" (2,74) et enfin "Electronique" (1,90).

Cette situation est liée au besoin énorme pour les métiers que devra combler la France entre 2005 et 2015 dans le domaine de l'informatique, des sciences médicales et des qualifications industrielles, comme le montre le tableau suivant:

Concernant les diplômés des filières sciences humaines, seul le domaine "sciences économiques" qui est positivement associé à l'accès à l'emploi, alors que le reste des domaines y sont soit négativement associés (sciences juridiques), soit de manière non significative (autres sciences sociales).

- Le marché de l'emploi est accessible aux personnes dotées d'un niveau de formation élevé.

Les personnes disposant d'un niveau de formation de "premier cycle et second cycle de quatre années" ont des probabilités moindres d'accéder à l'emploi qu'un titulaire d'un diplôme de "troisième cycle". Ce résultat corrobore avec la théorie du capital humain qui sous tend que l'investissement dans un diplôme à haut niveau est plus rentable pour une meilleure insertion sur le marché du travail.

Toutefois, l'influence de cette variable n'est pas évidente selon la nature de la formation acquise. En effet, pour les formations scientifiques et technologiques, on constate que les personnes d'un niveau de second cycle avec 5 années de formation ont plus de chance d'accéder au marché du travail que ceux titulaires d'un magistère ou doctorat. L'explication que l'on peut donner réside dans le fait que les titulaires d'un diplôme "second cycle 5 année" sont dans leur majorité des sortants des écoles de formation d'ingénieur et de commerce disposant d'une qualification très adaptée aux besoins du marché. Autrement dit possédant des métiers, chose que les titulaires d'un diplôme de "troisième cycle" ne l'ont pas. Cette explication est confirmée par le tableau suivant qui montre que le taux d'emploi est nettement meilleur chez les titulaires d'un DESS qui reçoivent des formations spécialisées répondants dans la majorité des cas aux besoins du marché.

Tableau N°07 : Modèle de régression logistique. variable dépendante Y=1 la probabilité d'occuper un emploi, Y=0 sinon

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Beta	Ecart typ	Beta	Ecart typ	Beta	Ecart typ
Sexe						
Homme	2.03	0.284**	1.31	0,304*	2.55	0.539***
Femme (référence)						
Niveau de formation						
1er cycle	0.572	0.140**	1.02	0.403	0.275	0.096**
2 nd cycle - 4 année -	0.555	0.131**	1.30	0.483	0.193.	0.068**
2nd cycle - 5 années -	1.03	0.248	3.10	2.03**	0.398	0.145**
Tr cycle 3	ref		Ref		ref	
Docteur de santé	0.75	0.299			0.297	0.138**
Situation familiale						
Célibataire	0.972	0.276	2.52	0.067*	0.346	0.157**
Marié sans enfants	0.951	0.268	2.00	0.729.	0.274	0.127**
Marié avec plus d'un enfants	0.791	0.192	2.85	1.16**	0.276	0.115**
Autres(veuf/div) (référence)						
Pays de formation						
Pays d'accueil	1.427	0.34**	2.33	0.971**	0.644	0.197*
Pays d'origine (référence)						

Modalités d'insertion des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur en France.

Expérience potentielle	1.22	0.033***	1.18	0.05***	1.252	0.04***
Expérience potentielle au carré	0.993	0.0007***	0.994	0.001**	0.992	0.001***
Durée de séjour	1.031	(0.009)***	1.026	0.016*	1.056	0.014)***
Domaine de formation						
Electronique	0.42	0.257**			1.90	0.75*
Informatique	0.76	0.497			3.48	1.39***
Mécanique	0.22	0.186**			0.735	0.35
Génie civil et Bâtiment	0.71	0.487			3.073	1.31**
Sciences médicales	0.62	0.360			2.743	1.12**
Sciences exactes	0.29	0.171**			1.00	0.405
Sciences de la vie et de la terre	0.19	0.124**			0.606	0.252
Autres sciences de l'ingénieur	0.265	0.112**			ref	
Sciences économiques	0.551	0.189**	1.933	0.538*		
Sciences sociales	0.325	0.138**	1.028	0.382		
Sciences juridiques et politiques	0.149	0.056**	0.475	0.145***		
Langues vivantes et littératures	0.292	0.108**	ref			
Autres Sciences sociales	0.469	0.218*	1.145	0.482		
Autres disciplines	ref					
Nbr d'observations	1475		571		81	

Source : calcul de l'auteur , Significatif : * 10% ; ** 5% ; *** 1%

- Les diplômés de France accèdent facilement au marché du travail.

Nous constatons, toutes choses égales par ailleurs, que le groupe de personnes titulaires d'un diplôme français est positivement associé avec l'accès à l'emploi. Leur chance d'accès est 1,43 fois meilleure que les diplômés formés en Algérie, toutes spécialités confondues. Ce résultat confirme les réalités d'embauche sur le marché du travail français où les employeurs ont tendance à donner plus d'opportunité de travail au titulaire d'un diplôme français qu'à celui titulaire d'un diplôme étranger.

- L'expérience potentielle constitue un facteur déterminant dans l'accès à l'emploi.

Les rapports de chance liés à l'expérience potentielle montrent un effet positif sur l'accès à l'emploi. En d'autres termes, une année supplémentaire engendre une hausse de la probabilité d'accès à l'emploi. Toutefois cette hausse ne s'opère pas de manière continue avec l'âge du moment que la variable "expérience potentielle au carré" qui capte l'effet du rendement révèle un effet de rendement décroissant (rapport de chance inférieur à 1).

- Des difficultés d'insertion pour les nouveaux migrants

L'analyse de la variable de la durée de séjour en France montre que le rapport de chance est supérieur à l'unité. Autrement dit, plus que le migrant universitaire séjourne en France plus ses possibilités d'insertion sur le marché du travail sont meilleures. Deux raisons principales expliquent leur meilleure adaptation avec le temps. La première est que les diplômés algériens ont des compétences qui ne sont pas immédiatement applicables au marché du travail du pays d'accueil. La seconde, est que ces migrants manquent parfois de compétences complémentaires nécessaires pour exploiter pleinement leur potentiel économique. Nous citons à titre indicatif deux compétences complémentaires:

- ✓ la maîtrise de la langue française qui constitue le plus souvent un critère d'embauche crucial pour les emplois susceptibles d'être occupés par des nationaux.

Modalités d'insertion des migrants algériens diplômés de l'enseignement supérieur en France.

✓ le manque d'information sur les emplois qui conviennent le mieux à ses compétences, qui pousse le migrant algérien fraîchement arrivé à prendre un temps de recherche assez conséquent pour trouver un emploi en adéquation avec ses qualifications ou choisir le premier travail qui se présente à lui, même si ses compétences lui permettraient de prétendre à mieux. Mais, une fois mieux informés des opportunités d'emploi, ils changent de travail.

.Conclusion

Ce travail a eu le privilège de mettre en exergue les modes de participation des migrants algériens qualifiés en France. Son objectif consistait à établir la distinction entre les profils d'immigrants qui présentaient les meilleures chances de réussite et ceux qui, au contraire, présentaient les plus grandes difficultés d'insertion. Notre analyse multivariée a fait ressortir que les profils qui répondent le mieux aux exigences du marché français sont les hommes dotés de compétences initiales, diplômés de France et ayant une expérience professionnelle. En revanche, les profils qui montrent plus de difficultés d'insertion sont les nouveaux migrants, titulaires d'un diplôme de premier et second cycle en sciences humaines et résidant hors la région parisienne.

Même s'il est avéré que la moitié des effectifs occupent un emploi, l'exploitation quantitative montre que les migrants algériens subissent un déclassement professionnel par rapport à leurs compétences. Nous avons constaté que 45% des employés occupent des postes qui correspondaient moins à leurs qualifications.

Pour terminer, il y a lieu de signaler que l'étude entreprise demeure partielle en l'absence de données comparables sur l'insertion des compétences algériennes dans les différents pays d'immigration. La possession d'autres bases de données permettra de mener une analyse comparative sur le devenir professionnel des migrants algériens à travers le monde.

Bibliographie

BOUMEHDI, R et GIRET, J-F, 2004 "Une analyse économétrique des disparités d'accès à l'emploi et de rémunérations entre jeunes d'origine française et jeunes issus de l'immigration"

Bouklia H, 2010 « La migration algérienne hautement qualifiée », CARIM.

CNES Algérie, 2003. « La Communauté algérienne établie en France : quel apport dans le développement économique et social de l'Algérie ? » 22ème Session Conseil National Economique et Social, Alger

Defoort C, 2006. « Panel data set on skilled emigration rates: Evidence from six major receiving countries 1975- 2000 »

Docquier F & Marfouk A- 2005 « International migration by educational Attainment » 1990- 2000 release 1.1.

Frickey A., Primon J.L, 2002 « Jeunes issus de l'immigration, les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un accès égal au marché du travail », Formation-Emploi, n°79, pp31-49.

Garnet-Moyer H. 2003 « Discrimination et emploi : revue de la littérature », Document d'Etudes n°69 de la DARES, 128 p.,

Khelfaoui H, 2006 " La diaspora algérienne en Amérique du Nord: une ressource pour son pays d'origine » CARIM.

Labdellaoui H, 2009 « La dimension sociopolitique de la question migration développement » CARIM

R. Merton, 1968 Social theory and social structure, NY Press

Plassard, J.M, 1987 « Discrimination sur le marché du travail et information imparfaite », Ed. du CNRS.

Oaxaca R.L., Ransom, M.R, 1974. « On Discrimination and the Decomposition of Wage Differentials », Journal of Econometrics, vol. 61, n°1, pp. 5-21

Viprey M., 2002. « L'insertion des jeunes d'origine étrangère », Etude du Conseil économique et social